

**Procès-verbal
de la 59^e assemblée générale
du vendredi 9 octobre 2009
à la Salle de la Couronne à Corcelles-près-Payerne**



1. Ouverture de la 59^e assemblée générale par le président

A 9 heures 30, M. Christian Richard, président, ouvre la 59^e assemblée générale de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux, à la Salle de la Couronne à Corcelles-près-Payerne, et salue la présence des invités :

- M. Le Conseiller d'Etat Philippe Leuba
- M. André Cornamusaz, préfet du district de La Broye-Vully
- M. Alexandre Gogerat, syndic de Corcelles-près-Payerne
- Mme Nicole Grin, secrétaire générale de l'Union des Communes vaudoises
- Mme Anette Leuzinger, présidente de l'Association des Secrétaires et Boursiers communaux du canton du Fribourg
- M. David Equey, adjoint au Service des Communes et relations institutionnelles, (SeCRI)
- Mme Nathalie Durand, adjointe au SeCRI
- M. Laurent Curchod, chargé de mission, SeCRI
- Les représentants des associations professionnelles suivantes :
 - ACVBC Association cantonale vaudoise des boursiers communaux
 - AVDaas Association vaudoise des préposés ACAS
 - AVDCH Association vaudoise des préposés au contrôle des habitants
 - AVIATCO Association vaudoise des ingénieurs, architectes et techniciens communaux
- M. René Küng, ancien président et membre d'honneur de l'AVSM
- M. Louis Ducraux, ancien président et membre d'honneur de l'AVSM
- M. Jacques Bertoliatti, ancien président et membre d'honneur de l'AVSM
- M. Jean-Marc Nicod, ancien président et membre d'honneur de l'AVSM
- Les représentants de la presse
- Ainsi que la totalité du personnel administratif de la Commune de Corcelles-près-Payerne.

Le Président procède à une minute de silence en mémoire des collègues secrétaires disparus cette année.

2. Message de Monsieur Philippe Leuba, conseiller d'Etat, chef du département de l'intérieur

Monsieur Leuba relève que les relations entre cantons - communes sont en voie d'apaisement. Il note le bon climat de collaboration dans lequel se sont tenues les négociations en matière de sécurité. Il informe les participants sur l'accord qui est intervenu concernant le projet de réforme de péréquation rendu public aujourd'hui même à 11 h 00. Concernant ce dossier, Monsieur le Conseiller d'Etat lance un

appel aux communes afin d'examiner la pertinence des principes avant de se pencher sur la situation de chaque commune. Il note que le canton reprend à 100% une partie de la facture sociale. L'Etat a donc facilité la conclusion de l'accord. Il souligne l'importance de notre association. Le canton a besoin de communes fortes : il en va de la bonne tenue des politiques publiques et il en va de la bonne cohésion de notre canton. Qui dit communes fortes dit communes capables de fonctionner. D'où l'importance des secrétaires municipaux, car ils sont souvent la mémoire et la connaissance du terrain. Monsieur le Conseiller d'Etat relève que sa présence est un signe de l'importance que donne le Conseil d'Etat à la fonction de secrétaire municipal et à notre association. Il souligne que le canton compte sur l'engagement des secrétaires municipaux : ils sont les relais entre les communes et les instances cantonales. Il conclut en nous apportant les salutations empressées du gouvernement.

3. Présentation du district de La Broye-Vully, par Monsieur André Cornamusaz, Préfet

Monsieur le Préfet André Cornamusaz présente le district de La Broye-Vully. Le district est composé de 52 communes pour 34'000 habitants. Il cite les charmes du chef-lieu du district, Payerne, ainsi que les cités d'Avenches et d'Oron. Il mentionne également la qualité du vignoble de Vully. Il souhaite aux participants une excellente Assemblée au milieu de ces paysages superbes.

4. Présentation de la Commune de Corcelles-près-Payerne par M. le Syndic Alexandre Gorgerat

Monsieur Alexandre Gorgerat, syndic de Corcelles-près-Payerne, souhaite la bienvenue aux membres de l'association et présente de forte belle manière sa commune (1'874 habitants). Il mentionne les dossiers importants pour sa commune à l'avenir :

- Fusion, regroupement des forces au niveau de la police, de la voirie et des pompiers,
- Les nouveau quartiers (habitats individuels),
- Station d'épuration,
- Mise en séparatif du village,
- Réseau routier.

Il souhaite une très bonne journée à Corcelles-près-Payerne.

5. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 24 octobre 2008 à Jongny.

Chacun a reçu ce document, signé Giancarlo Stella, secrétaire aux p.-v., document qui pouvait être téléchargé depuis le site de l'AVSM (www.avsm.ch). Il est approuvé à une majorité évidente.

6. Rapport du comité.

M. Christian Richard procède à la lecture de son rapport :

"Mesdames, Messieurs,

Chers collègues,

Une année s'achève alors que l'autre pointe déjà le bout de son nez. Généralement, on profite de l'assemblée générale pour faire le bilan de l'année écoulée et pour parler des

perspectives de celle qui va débiter. C'est un moment favorable pour donner pour une fois la parole au Président de l'association et de prendre un peu de recul sur les activités passées du comité.

L'objectif d'une association, quelle qu'elle soit, est d'unir ses membres autour d'une cause commune. Concrètement, cela implique l'engagement de chacun des membres au service de tous les autres. Je suis fier de dire, que notre association répond à tous points à cette définition, en constatant que ce ne sont pas moins de 15 communes qui ont constitué un groupe de travail pour attaquer la révision informatique du fameux classeur bleu traitant des directives à l'attention des administrations communales. Un grand merci à tous.

C'est précisément cet objectif de nous unir plus fermement autour de notre idéal qui a été, qui est et qui sera mon principal souci pour autant que vous m'accordiez encore confiance au point 11 du présent ordre du jour (voilà c'est dit !!!) Vous comprendrez par-là que je suis bien dans ma fonction de président...

Pour de nombreux membres d'associations, l'assemblée générale annuelle constitue « un mauvais moment à passer » et soit ils s'y rendent avec résignation, soit ils ne se donnent même pas la peine de se déplacer. En levant les yeux, et en vous voyant si nombreux aujourd'hui, ce dernier groupe représente en fait la minorité dans notre Association, encourageant du coup notre comité à continuer sur sa lancée (deuxième clin d'œil)...

J'adresse mes plus sincères vœux de bienvenue à vous toutes et tous, chers membres, je vous remercie au nom de tout mon comité d'être ici, ce matin, sur votre temps de travail pour écouter et surtout entendre ce que votre comité et votre président ont à vous communiquer sur l'année dernière.

L'année écoulée a été marquée par un nouvel évènement d'importance, l'adhésion du canton de Genève au Diplôme intercantonal, ceci grâce notamment au travail en profondeur de notre collègue et ami Giancarlo Stella qui sait faire passer le message mieux que quiconque. Merci pour l'excellent travail de communication. Nous attribuons également ce succès au fait que notre Association se situe dans l'air du temps, mais aussi et surtout à notre engagement et notre présence sur le terrain.

Ce dernier exercice a également été marqué par un accroissement important de demandes de toutes sortes de nos collègues. Sujets de formation, contacts individuels, mails réguliers, appels téléphoniques. Notre association a du succès et nous en sommes un peu victime, car si les sujets sont variés et intéressants, c'est le temps qui manque. Succès oblige, nous devons donc être plus attentifs dans nos choix et priorités. C'est beau la gloire, mais c'est une autre paire de manches de s'y maintenir. Mais nous garderons la tête froide, et l'esprit clair, entièrement orientés vers ce qui nous tient à cœur. C'est l'essentiel et pour le reste on verra bien.

Toutefois, nous devons quand même veiller à ce que nos structures gardent cette souplesse qui fait notre force. Attention à ne pas devenir trop lourds, trop fonctionnarisés (bien que je n'aime pas ce nom).

Cette année et comme d'habitude, le rapport se présentera sous la forme d'un résumé succinct de nos activités depuis notre dernière assemblée générale à ce jour.

Après l'excellente réception 2008 à Jongny, votre comité s'est réuni à trois reprises avec le SECRi, soit les 28 novembre 2008, 6 mars et 4 septembre 2009, la prochaine étant fixée au 11 décembre à Yvorne. Les séances du comité se sont déroulées les 11 novembre 2008, 4 février 2009, 26 mars, 14 mai, 26 juin et 27 août.

Les principaux thèmes discutés étaient les suivants :

Avec le comité uniquement : préparation des cours annuels, classeur de travail, site internet et préparation des séances avec le SECRi et correspondances diverses.

Avec le SECRi :

- *Avis de droit Haldy*
- *Modification de la Loi sur les communes*
- *Approvisionnement économique*
- *Equiperment des greffes municipaux*
- *Commission de recours, domicile fiscal*
- *Nouveautés du site internet*
- *Cours CEP*
- *Droit de compétence des organes (situation)*
- *Droit cantonal - droit supérieur*
- *Rigueur transfert des rôles etc....*

Vous vous apercevrez que votre comité n'a pas chômé.

Comme vous le voyez, nous allons de l'avant, main dans la main avec le SECRi que je profite de remercier au passage pour l'excellente collaboration qui lie nos deux entités, tout particulièrement Monsieur Golaz, Mme Palagi, Mme Durand et Monsieur Equey. Merci à vous tous pour votre précieuse aide. Je profite également de l'occasion pour remercier mes collègues du comité sans que votre serviteur ne serait rien.

Un dernier merci à notre collègue Jean-François Pahud et toute son équipe pour l'organisation de la journée.

Je vous remercie de votre attention et de votre confiance."

Richard Christian
Président de l'AVSM.

7. Rapport de la Commission de vérification des comptes

Le président passe la parole à Mme Sylvie Monnier. Elle présente les comptes, exercices 2008-2009.

Le résultat de l'exercice est le suivant :

- charges : CHF 54'991.50.-
- produits : CHF 50'722.60.-
- perte : CHF 4'398.40.-

Madame Monnier apporte les précisions suivantes : le déficit est engendré par deux charges extraordinaires :

- Le montant dû à l'association vaudoise des archivistes (CHF 2'000.00.-)
- L'amortissement du compte des stylos (CHF 3'521.10.-)

Pour le reste, les charges ont été maîtrisées.

Madame Monnier donne ensuite la parole à M. Jean-Michel Steiner, secrétaire municipal de Chavornay, pour la lecture du rapport de la commission de vérification des comptes :

"La Commission de vérification des comptes, composée de MM. Michel Pethoud, de Chardonne et Jean-Michel Steiner de Chavornay (Mme Eliane Morier de Château d'Oex, était excusée) s'est réunie le 24 septembre 2009, en présence de Mme Sylvie Monnier, caissière de l'association et de M. Pierre-André Dupertuis, vice-président.

En préambule, nous remercions Mme Sylvie Monnier de nous avoir mis à disposition toutes pièces et renseignements nécessaires. Nous avons obtenu des réponses claires et précises à toutes nos interrogations.

Nous avons examiné les documents suivants :

- *le bilan*
- *le compte d'exploitation*
- *l'ensemble des pièces justificatives relatives aux deux documents précités*

Le bilan

Nous avons contrôlé les soldes du CCP et du compte bancaire sur la base des relevés. Le CCP présente un solde de 19'098,20 fr. en faveur de l'AVSM et le compte Raiffeisen affiche un solde de 20'995,60 fr. également en faveur de notre association.

Le stock de stylos a fait l'objet d'un amortissement extraordinaire pour ramener sa valeur comptable à 1.- fr. comme préconisé l'année dernière par la commission de vérification des comptes.

Le bilan quant à lui affiche une situation tout à fait saine, même si une perte de l'exercice de 4'348,90 fr. est reportée. Il n'y a aucune dette au 30 juin 2009, hormis un passif transitoire de 2'825.- fr. correspondant à des charges à payer en faveur des membres du comité.

Le compte d'exploitation

Nous avons procédé à de très nombreux pointages et n'avons relevé aucune anomalie.

La perte de l'exercice est liée à l'amortissement extraordinaire des stylos, par 3'521,10 fr. et par le versement d'une somme de 2'000.- fr. au Canton en relation avec un travail effectué en collaboration avec l'Association vaudoise des archivistes se rapportant à l'élaboration d'un plan d'archivage, dont tous les frais ont été pris en charge par le Canton, avec la participation de notre association à hauteur de 3'000.- fr., somme répartie sur deux exercices.

Conclusion

La Commission tien à relever le sérieux et la précision avec lesquels Mme Sylvie Monnier tient les comptes de l'AVSM. Nous n'avons relevé aucune anomalie ou irrégularité.

Nous délivrons le présent rapport en toute bonne foi et conscience en certifiant l'avoir établi sur la base des documents mis à notre disposition. Nous formulons cependant les réserves d'usage pour le cas où des faits ou des documents de nature à modifier notre appréciation ne nous auraient pas été présentés.

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons à approuver les comptes de l'association et à nous décharger de notre mandat.

Ainsi fait à Chardonne, le 26 septembre 2009."

La Commission de vérification des comptes.

8. Approbation de la gestion et des comptes de l'exercice 2008/2009

L'assemblée générale décide:

1. d'adopter les comptes et la gestion de l'année 2008-2009 et le rapport de la commission de vérification
2. de donner décharge au comité et au caissier de leurs mandats respectifs pour l'année écoulée.

9. Fixation de la finance d'entrée et de la cotisation annuelle pour l'exercice 2009/2010

Modifiés partiellement pour la dernière fois en 2003, les montants sont les suivants :

- cotisation CHF 40.00
- finance d'entrée CHF 10.00
- insigne CHF 7.00

Le comité propose le maintien de ces tarifs pour l'année à venir.
La proposition est acceptée à l'unanimité.

10. Approbation du budget de l'exercice 2009/2010

Mme Sylvie Monnier, après avoir donné quelques exemples, propose à l'assemblée générale d'approuver le budget 2009-2010.

Ce projet de budget présente :

- charges CHF 19'500.00
- produits CHF 17'890.00
- excédent de charges CHF 1'610.00

Ce budget est adopté à l'unanimité.

11. Election du comité et du Président

Les sept membres sont d'accord de renouveler leur mandat.

- **Election de 7 membres (en bloc)**
 - Mme Claire-Lise Cruchet, secrétaire municipale à Lucens, entrée au comité en 2000.
 - Mme Sylvie Monnier, secrétaire municipale à Penthalaz, entrée au comité en 2002, caissière.
 - M. Christian Richard, secrétaire municipal à Yvorne, entré au comité en 2002.
 - M. Giancarlo Stella, secrétaire municipal à Morges, entré au comité en 2004,
 - Mme Pascale Joray, secrétaire municipale à Trélex, entrée au comité en 2005.
 - Mme Viviane Potterat, secrétaire municipale à Yvonand, entrée au comité en 2005.
 - M. Pierre-André Dupertuis, secrétaire municipal à La Tour-de-Peilz, entré au comité en 2006.

Le comité incorporé est élu à l'unanimité par acclamation.

- **Election du Président**

M. Giancarlo Stella, secrétaire municipal à Morges, propose la candidature de M. Christian Richard, secrétaire municipal à Yvorne. : " *Si les membres du comité n'ont pas fait part de leur désir de quitter leur poste, notre président a lui, laissé clairement entendre qu'il souhaitait briguer un troisième mandat, c'est donc avec grand*

plaisir que je vous propose de le reconduire dans ses fonctions en levant tout d'abord la main, puis en l'applaudissant pour tout le travail qu'il effectue à la tête de notre association".

Il est élu à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

M. Richard remercie l'assemblée de ce témoignage de confiance.

12. Election des vérificateurs de comptes

Nouvelle commission (AG 2009) Communes de Château-d'Oex
Chavornay
Chevroux (nouvelle)

13. Remise des diplômes AVSM (25 ans d'activité)

Le président passe la parole à Claire-Lise Cruchet qui remet le cadeau de l'AVSM (coffret stylo) aux personnes ayant 25 ans d'activité :

- 1) Mme Nicole Pilet, Rossinière
- 2) M. Werner Haenggeli, Aubonne
- 3) M. François Tauxe, Aigle
- 4) M. Jean-Marc Senn, Brenles
- 5) M. Christian Pouly, Cossonay

Claire-Lise Cruchet d'ajouter : " *Puisque j'ai la parole, je me permets de remercier Mme Nicole Grin, secrétaire générale de l'Union des Communes Vaudoises. Au 30 juin 2010, Mme Grin prendra une retraite bien méritée, c'est donc sa dernière participation à notre assemblée générale. Madame la secrétaire générale de l'UCV, au nom du comité de l'AVSM et de toute l'assemblée réunie aujourd'hui, je vous remercie pour votre disponibilité et votre engagement à notre cause et à celle des communes. Permettez-nous de vous offrir notre traditionnel et célèbre stylo ainsi que ces quelques fleurs".*

Mme Grin, quelque peu émue, remercie l'Assemblée de ce témoignage de confiance.

14. Président d'honneur, René Küng

Monsieur Henri Amiguet, notre président d'honneur en 2007, nous a quittés, depuis notre association n'est bien sûre pas orpheline, mais nous n'avions plus de président d'honneur selon la tradition établie. Henri Amiguet était membre fondateur de notre Association et il en était également le premier président.

C'est donc notre collègue retraité et ami René Küng qui lui a succédé en qualité de Président de l'AVSM en 1971 jusqu'en 1979.

Secrétaire municipal de la Commune de Payerne du 1^{er} décembre 1962 au 30 juin 1994, il a été nommé à la présidence lors de l'assemblée générale d'octobre 1971 à Corseau. S'il a démissionné en 1979, c'est pour partir à l'échelon supérieur, puisqu'il a fonctionné durant 8 ans au Comité de la Conférence Suisse des secrétaires municipaux, dont il a assuré la présidence durant 2 ans.

Au terme de son mandat, il est entré au Conseil d'administration de la CIP pour un mandat de 12 ans réparti comme suit, 4 ans en qualité d'administrateur, 4 ans de

vice-présidence et 4 ans à la présidence de la CIP, il était le premier assuré à accéder à la présidence de la caisse.

C'est donc un parcours bien rempli à la défense des intérêts de notre profession !

A l'aube de ses 80 ans, et depuis plus de 15 ans dans une retraite très active - pas facile à atteindre notre ami René - je vous propose de le nommer Président d'honneur de notre association.

M. Küng, quelque peu ému, tient à nous dire quelques mots :

"Je suis fier et ému de la distinction que vous me remettez aujourd'hui. Je tiens à rappeler les 4 missions du Comité de l'AVSM de l'époque :

- *Formation des secrétaires municipaux par l'organisation de cours (procès-verbaux, correspondances et naturalisations).*
- *Défense des intérêts des secrétaires municipaux non-permanents.*
- *Créer et développer les contacts avec le Comité de l'UCV, les Services du Canton et les Préfets.*
- *Favoriser les liens avec les membres.*

Je constate que les moyens ont évolué mais les missions restent toujours les mêmes. Le rôle du secrétaire est d'assurer le fonctionnement des organes de la commune ; il doit veiller à créer les conditions de travail optimales permettant aux autorités de délibérer et de décider autant que possible sans soucis.

En fait, le secrétaire doit se mêler de tout mais avec modération et loyauté. En conclusion, je dirai que j'ai pu exercer le plus beau métier que j'ai pu rêver. Etre secrétaire municipal, c'est un état d'esprit : il faut faire part de curiosité, aller de l'avant, être à l'écoute de tous (mais on est souvent solitaire) et être passionné mais avec rigueur. "

Applaudissements de l'assemblée.

15. Effectifs

M. Le Président passe la parole à Claire-Lise Cruchet :

"C'est la partie que j'aime bien dans le travail de secrétaire de l'AVSM.

En effet,

- *enregistrer les mutations, très nombreuses cette année,*
- *mettre à jour le fichier,*
- *confirmer l'entrée dans notre association*
- *compléter les informations ...*

Pas bien compliqué me direz-vous.

Non en effet, mais parfois les dossiers restent ouverts quelques semaines, voir quelques mois. On ne sait pas toujours si le secrétaire qui est remplacé, part en retraite ou quitte simplement son emploi pour une autre destinée. Est-ce que je le classe dans les démissionnaires ou dans les retraités. Bref parfois la galère.

Mais c'est bien connu, les piles de dossiers que l'on entasse et détassee au fil des semaines, c'est notre quotidien de secrétaire, mais pour une association comme la nôtre, je pense qu'on peut faire mieux, plus rapidement et avec un peu plus de rigueur. Ceci autant pour vous que pour moi.

Je ne vais pas vous donner la liste des personnes que nous avons accueillies dans notre association entre le 1er octobre 2008 au 30 septembre 2009."

L'AVSM compte 358 membres et 29 retraités. Sur 358 membres, il y en a 344 qui sont secrétaires titulaires et 14 adjoints.

L'AVSM compte :

- 276 femmes
- 82 hommes

Communes	Admissions	Démissions
Aigle	Décaillet Anne	
Aigle	Veyre Michel	
Arnex-sur-Nyon	Richard Irène	
Boulens	Blanc Régine	
Bremblens	Zito Tania	Viret Grasset Anne-Marie
Bretonnière	Marti Mihaly	
Bussigny-près-Lausanne	Jordan Elisabeth	
Champagne	Cruchet Isabelle	
Châtillens	Schick Reymonde	
Chexbres	Viret Grasset Anne-Marie	Gaudin Suzanne
Colombier	Masson Catherine	Jordan Elisabeth
Concise	Bindith Isabelle	Reguin Daniel
Coppet	Bertoncini Bernard	
Cran-près-Céligny	Vernex Diminique	
Echichens	Anoz Josabeth	
Essertines-sur-Rolle	Gertsch Christian	
Forel-sur-Lucens	Pichard Patricia	
Gimel	Vonnez Armand	
Grandcour	Rey Dominique	
Lausanne	Gasser Jérôme	
Lausanne	Zutter Christian	
Lonay	Aeby Fabienne	
Neyruz-sur-Moudon	Pasche Murielle	
Noville	Vulliemin Laurence	
Nyon		Rosé André
Orges	Ballif Aurélia	
Ormont-dessous	Mermod Gross Isabelle	
Saint-George	Josseron Princia	Vonnez Armand
Saint-Saphorin (Lavaux)	Chochard Laurence	
Sévery	Boudat Stéphane	
Sullens	Annelyse Ramuz	
Vaulion	Meyer Valérie	
Villars-le-Comte		Virot Geneviève
Villars-le-Terroir	Martignier Michèle	
Villars-Sainte-Croix	Pilloud Vivette	

Communes	Admissions	Démissions
Retraité		Giddey Robert
Retraîtée		Nidouc Edith
Retraité		Parlier Gaston
Retraîtée		Séchaud Eliane
Retraité		Steiner Roger

34 communes ne sont pas représentées au sein de l'AVSM.
Beaucoup de mutations sont intervenues durant cette année.

Communes	Retraités
Aigle	Tauxe François
Champagne	Rapin Paulette
Crans-près-Céligny	Dhaud Danielle
Gingins	Prélaz Françoise
Grandcour	Banderet Jean-Louis
Ormont-Dessous	Parat René
Yverdon-les-Bains	Mermod Jean

16. Désignation du lieu et de la date de la prochaine assemblée générale

- 2010 : Yvonand, le 8 octobre 2010 pour la 60^{ème} assemblée générale
- 2011 : Forel-Lavaux, le 7 octobre 2011
- 2012 : Etoy

18. Propositions individuelles et divers

Il n'y a pas de proposition individuelles ni de divers.

19. Exposés

- Présentation de M. Richard Chassot, directeur du Tour de Romandie.

La séance est levée à 11 h 45.

le président

le teneur du procès-verbal

Christian Richard

Giancarlo Stella